



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 mai 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-042

OBJET : Projet BMX : demande de subvention et autorisation de lancement du marché

En exercice : 22
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 6

Le vingt-deux mai deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Christine BLANCHOT, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Guy CASSAN à Crescent MARAULT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Michèle QUENNEVAL à Christiane LEPEIRE, Luc EUGENE à Christian BRUNEAUD, Michel BONNOT à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Jean-François HAMELIN

Le ou les membres absent(s) :

Guy CASSAN, Aurore BAUGE, Michèle QUENNEVAL, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François HAMELIN

Dans le cadre du projet de piste BMX pour lequel une autorisation de programme de 500.000€ a été votée lors du budget primitif 2017 une consultation a été lancée pour choisir un maître d'œuvre, puis il y aura une procédure de marchés publics pour les travaux. La commune porte le projet et va le financer à hauteur de 100.000€, le reste des financements étant apportés sous forme de subvention.

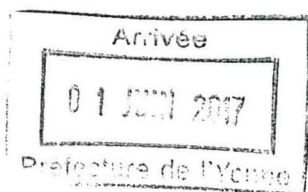
Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser monsieur le maire à :

- Signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la piste BMX,
- Lancer les marchés de travaux et signer leur attribution,
- Réaliser l'ensemble des demandes de subventions liées à ce projet,
- Signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT